

ÉTAT DE SANTÉ DES FORÊTS

Depuis le début des années '80, des phénomènes de dépérissement sont observés dans les forêts européennes, particulièrement en Europe centrale: défoliation des arbres et décoloration du feuillage témoignent d'un mauvais état sanitaire des forêts, causé par une combinaison de facteurs naturels et anthropiques.

Défoliation en hausse pour feuillus et résineux

Depuis 1985, le programme de surveillance ICP Forests¹ fournit un bilan des effets de la pollution de l'air sur les forêts européennes basé notamment sur les paramètres de défoliation (perte en feuilles et aiguilles) et de décoloration (altération de la couleur des feuilles et aiguilles). La Wallonie y participe depuis 1989 via un inventaire phytosanitaire annuel².

Entre 1989 et 2015, les feuillus ont subi une dégradation progressive, avec un accroissement important de la défoliation en 2009. En 2015, le pourcentage de feuillus inventoriés anormalement défoliés³ était de 40%. En ce qui concerne les résineux, les proportions importantes d'arbres présentant un déficit foliaire anormal au début des années '90 (chablis importants et attaques de scolytes) ont vraisemblablement été surestimées. En 1998, une correction a été apportée à la méthodologie. Le pourcentage de résineux anormalement défoliés a alors montré une relative stabilité autour de 15% mais deux pics successifs ont suivi en 2010 (29%) et 2014 (34%) avant une nouvelle baisse à 17% en 2015. Pour les principales essences, les pourcentages moyens de défoliation montrent clairement une tendance à l'augmentation malgré des fluctuations annuelles.

En ce qui concerne le phénomène de décoloration, depuis un pic à 15% en 2003, le pourcentage d'arbres anormalement décolorés⁴ a diminué tant en feuillus qu'en résineux. À partir de 2008, le taux a continué à descendre pour les résineux jusqu'à 6% en 2015; pour les feuillus par contre, le taux est reparti à la hausse et a fluctué entre 15 et 20% entre 2012 et 2015.

Effet cumulatif de facteurs naturels et anthropiques

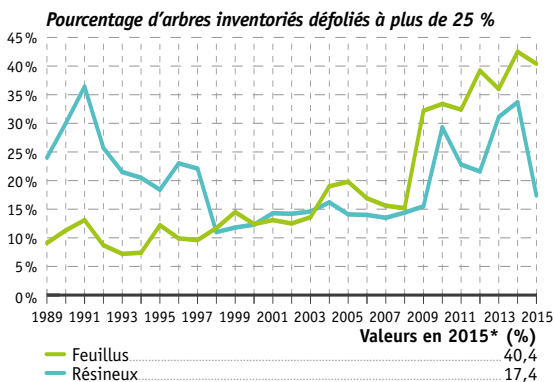
Les conditions météorologiques (sécheresse, fortes chaleurs, gel et vent), le développement de déprédateurs (scolytes chez le hêtre ou l'épicéa ou chenilles défoliatrices chez le chêne) et l'intensité de fructification (celle-ci consomme une grande partie des ressources de l'arbre) expliquent l'essentiel des variations interannuelles. Le problème de fond est principalement attribué à des perturbations nutritionnelles dues à la pauvreté chimique naturelle de nombreux sols. Dans certains cas, ces effets sont accentués par ceux de la pollution atmosphérique (ozone⁵ et polluants acidifiants et eutrophisants⁶).

Pratiques sylvicoles favorables

Au-delà de la lutte contre la pollution atmosphérique⁷, des mesures de gestion sylvicole adaptées imposées par le Code forestier (décret du 15/07/2008) pour la forêt publique doivent permettre d'atténuer le phénomène: adaptation des essences aux conditions locales⁸ (en privilégiant la régénération naturelle⁹ et l'utilisation d'écotypes locaux), promotion de peuplements mélangés et irréguliers⁹ plus résistants aux stress climatiques et biologiques, maintien des rémanents forestiers afin d'éviter l'appauvrissement des sols...

^[1] <http://icp-forests.net> | ^[2] Ce réseau est cependant en extinction car de plus en plus de placettes (unités d'échantillonnage) et d'arbres ont été exploités. Un suivi parallèle est réalisé par l'Observatoire wallon de la santé des forêts. → FFH Focus 1 | ^[3] Arbres ayant perdu plus de 25% du feuillage | ^[4] Arbres dont plus de 25% des feuilles sont décolorées | ^[5] → AIR 7 | ^[6] → FFH 4 | ^[7] → AIR Focus 3 | ^[8] Sur base du fichier écologique des essences et du guide de boisement | ^[9] → FFH 3

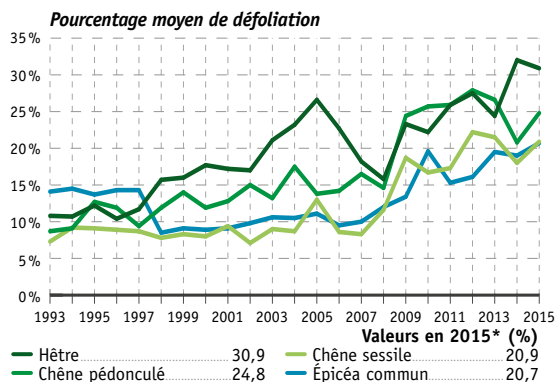
Fig. FFH 2-1 Défoliation des peuplements forestiers en Wallonie (réseau de l'Inventaire phytosanitaire)



* Nombre de placettes observées en 2015: 30

REEW 2017 – Source: SPW - DG03 - DNF (Inventaire phytosanitaire)

Fig. FFH 2-2 Défoliation des principales essences forestières en Wallonie (réseau de l'Inventaire phytosanitaire)



* Nombre de placettes observées en 2015: 30

REEW 2017 – Source: SPW - DG03 - DNF (Inventaire phytosanitaire)